



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

DESTINATAIRES :

- Madame Véronique Bergeron, parent (Présente)
- Madame Lysanne Carrière-Duceppe, parent (Présente)
- Madame Marilyn Chaumont, parent (Présente)
- Madame Karine Deschamps-Broué, parent (absente)
- Monsieur Jérémie Forest, parent (Présente)
- Madame Karine Lapointe, enseignante (Présente)
- Madame Ariane Lyonnais, personnel de soutien (Présente)
- Madame Jessica Guay, enseignante (Virtuelle)
- Madame Valérie Richard, technicienne en service de garde (Présente)
- Madame Louise Théorêt, enseignante (Présente)
- Madame Alexa Thibault, parent (Présente)

DATE : Le 4 novembre 2025

OBJET : **RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
SÉANCE ORDINAIRE

Bonjour !

Il me fait plaisir de vous convier à la prochaine rencontre du conseil d'établissement de l'école Mer-et-Monde de l'année scolaire 2025-2026.

DATE :	LE MERCREDI 5 novembre 2025
HEURE :	18h30
LIEU :	Salon du personnel, local 224

En comptant sur votre présence,

La directrice,
Annie Carmel



Conseil d'établissement
Séance ordinaire
2025-11-05
18h30

1. Ouverture de la séance ;

18h31

2. Vérification des présences et constatation du quorum ;

Mme Carmel demande qu'on le nomme si nous ne sommes pas présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Approuvé par Véronique Bergeron, appuyé par Marilyn Chaumont.

4. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu du 8 octobre 2025;

Plan de lutte sera discuté au point 10 de la rencontre.

5. Mot de la direction;

- Mise en œuvre du projet éducatif

Augmenter la réussite de nos élèves, il y a une bonne proportion d'élèves qui sont en réussite. Lecture 4^{ème} année grande proportion dans le jaune. Mme Carmel explique les comités pédagogiques par niveau qui sont en lien avec le projet éducatif. Climat : toute la violence verbale reçue par le personnel était importante, ce qui nécessite de la mettre dans le plan de lutte. Mme Carmel tente de le ramener à chacune des rencontres pour que cela devienne l'essence de l'école.

- Des nouvelles du budget

CÉ de décembre il y aura la prévision budgétaire. L'impact n'est pas si grand, il faut un respect des cibles d'embauches. Il y a un petit assouplissement. Il y a une permission de dépenser les budgets, mais à petite dose. Il y a tout de même un filtre étrange. À suivre dans le CÉ de décembre. Mme Carmel va voir s'il y a un comparatif.

- Suivi activités-sorties, profils 6^e

L'équipe de 6^{ème} année est en réflexion dans les attentes qui ont été nommées. Mme Carmel nomme qu'au prochain CÉ, en décembre, il y aura possiblement 2 enseignantes pour présenter le tout et les réflexions derrière les activités. Mme Carmel propose de faire le Parc fun à l'automne, pour profiter des couleurs de l'automne et permettre de faire profiter les activités de façon échelonnée aux élèves.

Les trois secrétaires sont un roulement d'une des secrétaires qui revient de congé de maternité. Mme Carmel nomme qu'il y a un ajustement pour les présences de l'après-midi de la part des enseignantes, ce qui crée des oublis.

Mme Carmel fait un lien avec le . Il faut trouver une façon plus simple quand le parent arrive. Maintenant le parent nomme l'enfant et ensuite c'est le talkie-walkie. Mme Richard nomme qu'elle ne sait pas si cela va revenir. Il faut trouver une nouvelle alternative pour que cela soit plus efficace, il faut quelque chose à l'interne pour que cela soit dans le respect de la confidentialité. Une proposition de voir avec le fonctionnement de Mtransport. Amigest a été proposé, cela est un service aux entreprises et non aux parents.

6. Parole aux membres du personnel ;

Rien à signaler. Mme Carmel aborde l'Halloween, cela a été gagnant, la maison hantée est toujours un succès, c'est fait dans le respect de tous et adapté d'après les niveaux. Il y a un enjeu au niveau des masques dans la parade, il va falloir ajuster la règle pour avoir une cohérence d'école. Il n'y a pas eu d'enjeux au niveau des costumes. Au niveau du code vestimentaire, il faut avoir un haut couvrant. Les objets perdus sont abondants.

7. Service de garde ;

Le multichoix est débuté, le personnel est appuyé. Une variété d'activités est offerte pour que tous les enfants trouvent leur compte. Nous avons des remplaçantes, en général ça va bien pour le ratio du personnel.

D'autres dossards seront commandés.

8. Parole au représentant au comité de parents ;

Le sujet principal a été au niveau des transports. Il tente de trouver de bonnes pratiques et des idées pour diminuer les frais. Cela vient expliquer les distances de marche qui ont augmenté. Il y a une période d'adaptation, d'autres changements seront faits pour les autobus dans les prochaines années. Il y aurait d'autres options qui seront présentées plus tard durant l'année. Ils ont abordé les règles du transport en lien avec le service de garde. Les gardes partagées auront des frais supplémentaires pour avoir cette accommodation. Il y a eu les enjeux de zone à risque de déterminés, cela s'applique qu'aux marcheurs. Il y a possibilité d'en parler. Il peut avoir en moyenne 60 enfants par circuit. Les cartes semblent plus fonctionnelles cette année, plus durables et moins d'incidents liés à celles-ci. Le système brime les enfants avec des besoins particuliers, particulièrement au niveau de la distance des transports, ainsi que du nombre d'enfants présents dans l'autobus. Certains sont près de perdre le transport dû à des réactions de surstimulation ou de la fatigue accumulée. Cela sera à revalider.

Au niveau des comportements des élèves, c'est signalé au niveau du transport, mais c'est l'école qui est responsable. Quand c'est un comportement d'un employé du transport, on peut l'adresser au centre de service, il y a l'option de l'école, mais c'est préférable par le centre de service.

9. Membres de la communauté ;

Il y a une demande de reçue. Mme Carmel demande à ce qu'il y ait une demande pour une lettre de motivation. Il y a une proposition de rediriger la dame vers les capsules d'informations pour les attentes.

10. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation ;

Le plan de lutte permet de détailler en quoi on s'engage en tant qu'école, les moyens et les actions mis en place par rapport à la violence. Il y a trois catégories qui sont détaillées. Il y a des éléments similaires d'une école à l'autre. Mme Toupin s'est basée sur le plan de lutte 2024-2025.

Mme Carmel se demande si on ne met pas les deux types de documents sur le site internet. Il y a une ambivalence, le document est très gros, mais celui explicite, il y a beaucoup d'éléments qui sont manquants.

Les mesures d'analyses sont les mémos en fonction des thèmes. Cela est dans l'évaluation.

Mettre l'organigramme de la violence disponible sur la page de l'école. Mettre les liens cliquables dans la marée.

Approuvé par Marilyn Chaumont et appuyé par Karine Lapointe.

Numéro de résolution CE025-20251105-10

11. Rencontre de parents ;

Mme Carmel veut nous informer qu'on fonctionne avec la RAI. Les niveaux d'interventions sont le niveau 1, niveau 2 qui sont les élèves jaunes. Il y a une fréquence d'intervention pour favoriser un retour vers le vert. Niveau 3 qui sont les niveaux plus personnalisés, ils ont souvent un PI. Comment peut-on prioriser nos actions en fonction de nos élèves jaunes, car cela fait partie du projet éducatif pour être plus efficace dans nos communications avec les parents. On doit s'ajuster, il doit y avoir des communications plus fluides. Mme Carmel demande si c'est nécessaire de donner à chacun le même temps et la même énergie. Ce n'est pas tout le monde qui a les mêmes besoins. Ce qui a été décidé, il y aura des actions ciblées pour donner du temps aux parents d'élèves cotés jaune et rouge. Les enseignants doivent

communiquer avec l'ensemble des parents, il y a une différenciation dans l'approche et au niveau de la rencontre des parents.

Il y a eu beaucoup de questionnements au niveau des parents. Les parents d'enfants cotés vert trouvent tout de même important d'aller discuter et partager avec l'enseignante. Ils nomment que cela permet de créer une cohérence école-maison et de valoriser l'élève dans cette voie positive. Il n'est pas dit que les élèves verts ne seront pas rencontrés, ce qui est demandé c'est de revoir la modalité (faire un Teams, visite simultanée, téléphone, etc). Ce qui est nommé, c'est que les élèves ont des besoins, il faut absolument une rencontre. On parle d'une seule soirée dans toute l'année scolaire, mais quand les voies de communication sont ouvertes pour toute l'année, c'est là la signification importante pour les enfants. Quand la communication est fluide et ayant une collaboration entre l'école et maison, cela ne se fait pas seulement un soir par année.

Ce qui est mentionné c'est qu'il ne devrait pas y avoir de surprise au bulletin. Il y a un enjeu d'inégalité de la part des parents qui est nommé.

Mme Carmel résume la conversation, il y a un besoin de communication, il y a une réaction due au changement ce qui est normal. Oui il y a des enseignants qui communiquent rapidement et régulièrement, certains moins, cela sera à superviser. Il y a un rôle des parents, direction, enseignant à ce qui est reçu comme informations, s'il y a des questionnements reçus, cela doit être mentionné aux gestionnaires pour effectuer un suivi. Ce n'est pas normal de ne pas avoir de nouvelles depuis le début de l'année, même s'il y a des supervisions, les gestionnaires ne savent pas tout. L'objectif avec Mozaïk est d'uniformiser les communications.

La coupure entre le CPE et le préscolaire est à se questionner due au niveau de communication quotidienne en CPE, ce qui ne devient plus la réalité à l'école. C'est une adaptation difficile.

Résumé: tous les parents auront une communication, elle sera seulement différenciée selon les besoins de chacun. Aucune enseignante ne va refuser une rencontre, ce qui est nommé c'est

qu'il y aura une priorité, mais il y a toujours un moment dans l'horaire pour rencontrer les parents même ceux d'un élève vert.

Faire un suivi sur la rencontre de parents, ce qui a été gagnant, ce qui a été moins gagnant, cela sera revu au prochain CÉ.

12. Sécurité/Débarcadère et stationnement ;

Il y a un enjeu au niveau du débarcadère, que ce soit au niveau du nombre de personnes et de civilité. Il semble y avoir un enjeu au niveau du stationnement du personnel. Possibilité de remettre les blocs de béton. C'est aussi un enjeu avec les autobus. Il faut faire attention de ne pas passer derrière les autobus. Plusieurs solutions sont réfléchies, c'est en réflexion.

13. Patinoire ;

En attente des nouvelles de la ville, cela pourra être discuté au CÉ de décembre. Il y a une proposition d'approcher les parents par la marée, Mme Carmel propose au niveau du centre d'emploi de mettre des élèves à ce niveau-là.

14. Autres sujets ;

Il y a une demande pour avoir l'avis de convocation vers une semaine. Alors s'il y a des points, ils doivent être adressés à Jérémie deux semaines avant.

Prochaine rencontre, il risque d'y avoir le projet PRIÉ et les modulaires qui sont à venir. Mme Carmel nomme que présentement il y a des insatisfactions, il devra y avoir des corrections de faites pour que cela soit efficace.

Au prochain CÉ, aborder le point des photos.

Levée de l'assemblée.

Approuvé par Alexa Thibault, levée de l'assemblée à 21h10.